

## **APPEL À CANDIDATURE**

### **OCCUPATION D'ESPACES DU BÂTIMENT DU SERVICE JEUNESSE, RUE DE GENEFFE 20**

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean lance un appel à candidature pour l'occupation de salles polyvalentes dans le bâtiment du Service jeunesse situé rue de Geneffe 20 pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

Elle soutiendra prioritairement les projets liés aux thématiques de la Jeunesse et à destination des jeunes de 0 à 25 ans. Elle privilégiera les occupations de longue durée.

#### **A. Description des locaux**

Il existe 4 salles polyvalentes qui peuvent être données en occupation :

1. Salle 00.03/10 : 85 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée, divisible par une cloison mobile, elle est divisible en 2 parties louables séparément / Capacité : 60 personnes en occupation complète / 10 tables et 40 chaises
2. Salle 00.23 : 100 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée / Capacité : 80 personnes maximum / 20 tables et 80 chaises
3. Salle 01.19 : 60 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage / Capacité : 40 personnes maximum / 8 tables et 32 chaises

Des visites peuvent être prévues **uniquement sur rendez-vous** (02/563.13.87)

#### **B. Horaires de location**

L'occupation se fait entre 08h00 et 22h00 tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche)

Ces salles polyvalentes peuvent être données en occupation selon les plages horaires suivantes :

- à l'heure
- à la demi-journée (de 08h00 à 12h00, de 13h00 à 17h00 ou de 18h00 à 22h00)
- à la journée (de 08h00 à 18h00)
- à la semaine (du lundi au vendredi)

**La réservation peut se faire à l'année, au trimestre, ou pour une occupation ponctuelle**

#### **C. Candidature**

Les locaux sont disponibles à location à partir de septembre 2017.

Les porteurs de projets désireux de soumettre leur candidature peuvent le faire au travers d'une note d'intention reprenant une description sommaire des missions de leur association et de l'activité qui prendrait place dans les locaux ainsi que les horaires souhaités.

L'analyse des candidatures reçues se fera sur base des critères suivants :

- L'adéquation du projet aux thématiques du bâtiment Jeunesse
- La possibilité d'ouverture des espaces

Les candidatures doivent parvenir **au plus tard le 30 juin 2017** soit :

- déposées contre un accusé de réception au Service Jeunesse, rue de Geneffe 20 à 1080 Molenbeek (du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00)
- envoyées par courriel à l'adresse [jeunesse.1080@molenbeek.irisnet.be](mailto:jeunesse.1080@molenbeek.irisnet.be) (un accusé de réception sera envoyé par retour de mail)

#### **D. Infos pratiques**

Le règlement d'occupation et les prix détaillés sont disponibles sur le site de la Commune :

<http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/publications/reglements-communaux> et

<http://www.molenbeek.irisnet.be/fr/fichiers/reglements-communaux/jeunesse/2017.05.23%20-%20Reglement%20Location%20Salles%20JEUNESSE%20FR.pdf>